



# PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

(PNUD, UNICEF, FNUAP, UNESCO, OMS, Banque mondiale)

19 juillet 1995

## **DECISIONS, RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS ADOPTEES A LA PREMIERE REUNION DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME DE L'ONUSIDA Genève, 13-14 juillet 1995**

1. Le CCP se félicite de la compréhension et de la collaboration auxquelles sont parvenus les six organismes coparrainants et leurs organes directeurs pour ce qui concerne la finalité et le mode de fonctionnement du Programme commun de même que leurs relations avec ce Programme; il est conscient :

-que pendant toute cette période, le personnel de l'ONUSIDA se composait d'une seule personne, son Directeur exécutif, en poste depuis janvier 1995; les membres de la petite équipe qui l'entourait étaient tous prêtés ou détachés; et

-que, malgré ces multiples contraintes, l'ONUSIDA a accompli un travail initial important et a beaucoup progressé.

2. Le CCP demande au Directeur exécutif de lui fournir les informations indiquées ci-après, autant que possible pour sa prochaine réunion, afin de faciliter son examen du projet de budget programme pour l'exercice biennal 1996-1997 :

i) ordre de grandeur estimé de l'appui financier apporté par les organismes coparrainants pour lutter contre le VIH/SIDA aux niveaux mondial et régional et à celui des pays en 1994-1995;

ii) plan établi par chaque organisme coparrainant pour intégrer les politiques et stratégies de l'ONUSIDA dans ses activités aux niveaux mondial et régional et à celui des pays;

iii) contribution en espèces et en nature attendue de chaque organisme coparrainant pour les activités mondiales de l'ONUSIDA;

iv) plan détaillé des dispositions prises pour apporter un soutien financier direct aux programmes nationaux de lutte contre le SIDA pendant la période de transition suivant la cessation d'activités de GPA/OMS;

v) stratégie de mobilisation des ressources qui portera sur les points suivants :

a) Appel mondial, avec indication des principes directeurs appliqués, de son contenu et des mécanismes utilisés pour sa gestion;

b) modalités de financement à objet désigné/objet non désigné, étant entendu que le budget sera essentiellement financé par des contributions à objet non désigné;

c) collecte de fonds auprès du secteur privé, y compris les sociétés et les fondations, et organisation de campagnes auprès des autres acteurs du secteur privé;

vi) résultats des consultations avec les donateurs afin d'informer le CCP des contributions projetées à l'ONUSIDA;

vii) mode de fonctionnement de l'ONUSIDA au niveau des pays, y compris ses relations avec les organismes coparrainants, sa dotation en personnel, les modalités de coopération technique, y compris le recours aux réseaux inter pays des organismes coparrainants, et les possibilités locales de collecte de fonds;

viii) précision du contenu et des limites du soutien financier apporté aux pays afin de conserver des ressources pour les fonctions essentielles de l'ONUSIDA; enfin

ix) description et justification plus précises de la dotation en personnel la plus efficace à l'appui des activités de pays et des activités régionales.

3. Le CCP demande qu'un budget global soit établi, à l'intérieur d'une fourchette indicative de US \$120-140 millions pour le premier exercice biennal, étant entendu que le budget qui lui sera présenté sera étayé par des projections de recettes et s'appuiera sur les considérations suivantes :

i) Le budget détaillé sera établi en fonction de l'organigramme proposé dans le document UNAIDS/PCB(1)/95.5, étant bien entendu que tout sera fait pour procéder dès que possible, et en tout état de cause au plus tard à la première réunion du CCP en 1996, à une budgétisation par objectifs et cibles projetés, selon le plan stratégique prévu pour l'ONUSIDA.

ii) Le budget mettra également en évidence les coûts des programmes calculés d'après les dépenses générales d'administration.

iii) Il sera accordé une attention suffisante à l'établissement d'indicateurs ou de marqueurs permettant au CCP de suivre l'exécution du plan de travail et du budget programme.

iv) Les fonds seront répartis en maintenant un équilibre global entre les activités mondiales et celles de pays (à raison de 40 : 60 approximativement); en cas de modification du budget, cet équilibre sera revu afin de préserver les fonctions essentielles de l'ONUSIDA.

4. En conséquence, le CCP autorise le Directeur exécutif à procéder immédiatement, dans un premier temps, au recrutement du personnel nécessaire, conformément à ce qui est prévu dans le budget programme indicatif, et il demande à tous les donateurs de contribuer au financement indispensable de l'ONUSIDA.

5. Le CCP encourage les gouvernements des Etats Membres, les fondations privées, les sociétés commerciales, les organismes philanthropiques, entre autres, à informer dès que possible le Directeur exécutif de la contribution qu'ils comptent apporter pour 1996-1997. Il demande aux contribuants de verser leurs contributions pour 1996 en avance, ou aussitôt que possible à compter du début de l'année civile 1996 selon les dispositions prévues dans leurs réglementations nationales.

6. Le CCP demande au Directeur exécutif de chercher les moyens de renforcer le soutien des Nations Unies à l'ONUSIDA, notamment par des actions de plaidoyer et d'intégration, et de lui en rendre compte à sa prochaine réunion.

7. Le CCP décide que sa prochaine réunion aura lieu à Genève du 13 au 15 novembre 1995.

8. Le CCP adopte pour ses opérations le mode de fonctionnement exposé dans le document établi par le Secrétariat (UNAIDS/PCB(1)/95.3 Rev.1).

9. Le CCP prend acte de la désignation par roulement de ses membres élus par tirage au sort le 13 juillet 1995, pendant la session de fond de 1995 du Conseil économique et social. Il décide que les six mois de 1995 seront ajoutés aux mandats indiqués ci-après :

Mandat d'un an à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 1996 :	Australie, Canada, Côte d'Ivoire, Mexique, Thaïlande
Mandat de deux ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 1996 :	Afrique du Sud, Algérie, Barbade, Bulgarie, Chine, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède
Mandat de trois ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 1996 :	Congo, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Ouganda, Pakistan, Paraguay.

10. Le CCP approuve la nomination des cinq représentants ci-après des organisations non gouvernementales désignées pour participer à ses travaux, conformément à la résolution E/1995/L.24/Rev.1 du Conseil économique et social :

- Mme Teresita Bagasao, Kabalikat ng Pamilyang Pilipino Foundation Inc. (HIV/AIDS Network Philippines)
- M. Mazuwa Banda, Churches Medical Association of Zambia (CMAZ)
- Mme Martina Clark, International Community of Women Living with HIV/AIDS, Etats-Unis d'Amérique
- M. Luis Gauthier, Chilean NGO AIDS Network
- M. Arnaud Marty-Lavauzelle, Fédération nationale AIDES, France.